



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration				
Noms de l'Administration	MAIRIE DE BIKOK			
Code budgétaire				
Président / ministre	OTTOU CRESCENCE			
Siège social et adresse	BIKOK			
BP Adresse				
Information sur l'utilisateur du certificat*				
Nom de l'employé	NDZIE OMBGA Epse EBANGA IRE MARQUERITE			
Date de naissance	07-10-1992	N° CNI / Passeport service	0410-000250	
Téléphone	656243062167	Mobile	1163155	
Direction	BIKOK			
Courriel (e-mail)				
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révocation*Mise à jour des informations critiques			
Pouvoir du mandataire				
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service	
	Téléphone		Relation avec le représentant	
<p>Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté.</p> <p style="text-align: center;">Date ____/____/____</p> <p style="text-align: center;">(Nom, cachet et signature du Directeur Général)</p>				

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box: 6170 Yaoundé

Tel: +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31

<http://www.antic.cm> pki@antic.cm

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

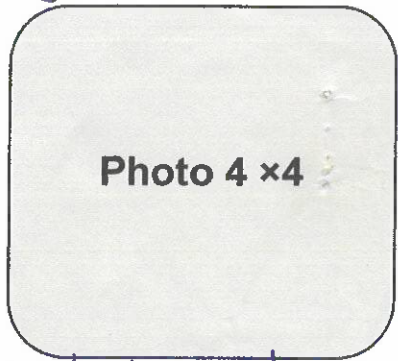


INFORMATISATION DES FAITS D'ÉTAT CIVIL AU CAMEROUN
ET DANS LES MISSIONS DIPLOMATIQUES

**FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS
DE LA DIGITALISATION**

Nom du CEC : *Mairie de Bukok* / Code CEC : *1901*
Nom du CEC de Rattachement : / Code CEC

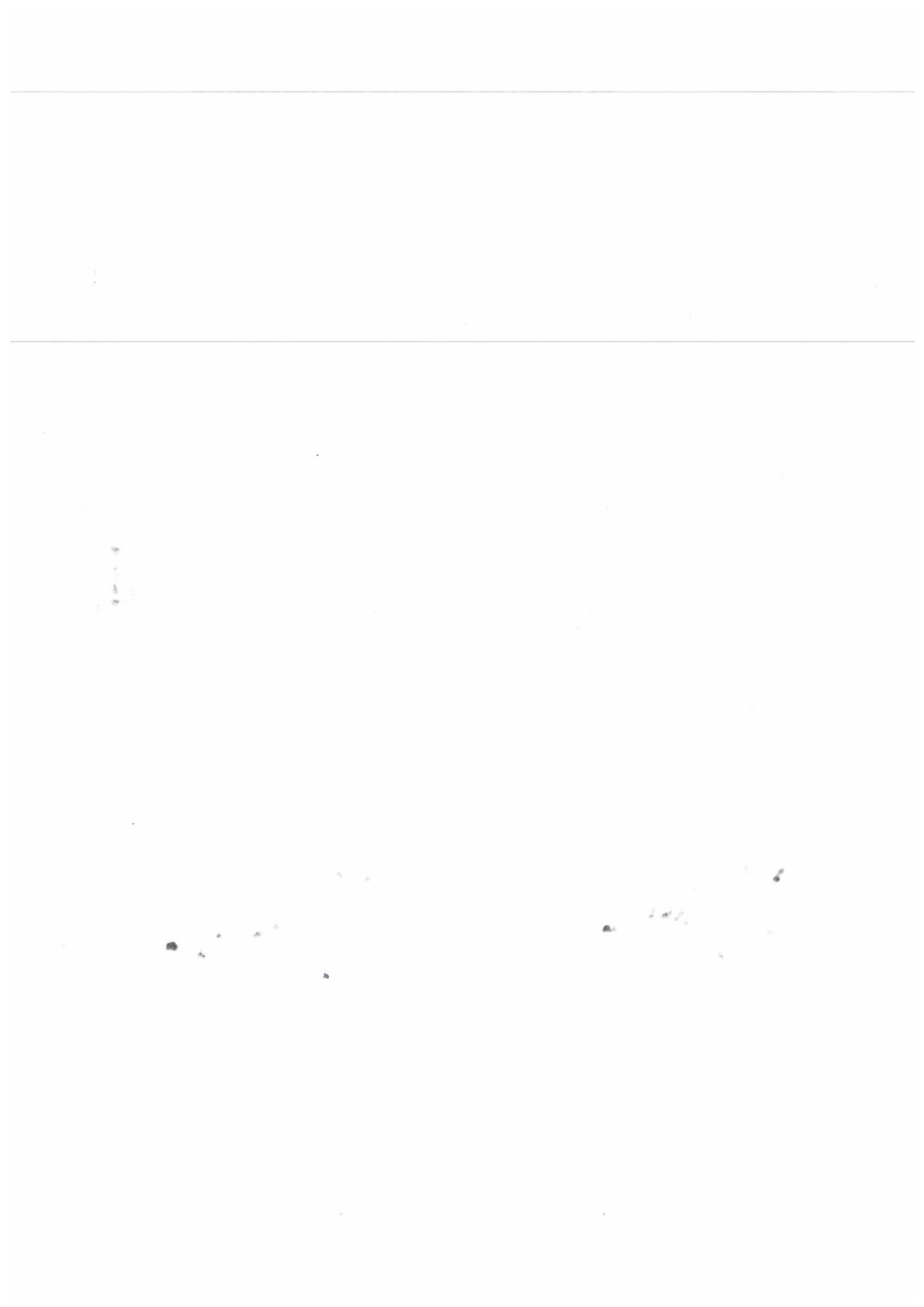
Noms et prénoms : *Nidzié Omboga Epse Ebanga Irène Marguerite*
Téléphone : *656249062 / 671163155*
Sexe : *Féminin*
Qualité : *Cadre Communal*
Fonction : *Secrétaire d'Etat Civil*
Niveau Scolaire : *Licence en droit Public*
CNI/Passeport : *Recepisé N° 0410-000250*
Nature de l'acte : *Procès Verbal de Prestation de Serment*
N° de l'acte : *Jugement N° 39/PSI CIV I TPI du 19 Novembre 2024*



Signature 1

Signature 2

- P.J
- Photo
 - CNI
 - Arrêté



Reception d'application/
Application receipt



0410-000250

*** Registration / Enrolment ***

Date/Date: 01.07.2025 19:20:09

Bureau/Office: Centre multifonctionnel de Yaoundé

Operateur/Operator:
ABDOU KARTMOU MOUNTOUMDJOU

*** Document / Document ***

Type de Carte/Card Type:
CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Type de Demande/Application Type:
Première demande

Priorité/Priority:
Standard

Frais/Fee:
10000.00 XAF

*** Demandeur / Applicant ***

Nom/Surname:
NDZIE OMBGA EPOUSE EBANGA

Prenom/Given Name:
IRENE MARGUERITE

Date de Naissance/Date of Birth:
07.10.1990



TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE NGOUMOU

CHAMBRE CIVILE

RG N°53/TPI DU 05.11.2024
JUGEMENT N°39 /PS/
CIV/TPI DU 19 NOVEMBRE
2024

PROCES-VERBAL DE PRESTATION DE SERMENT

--- L'an deux millé-vingt-quatre ;

--- Et le dix-neuf du mois de novembre

--- A l'audience publique ordinaire du Tribunal de Première Instance de Ngoumou statuant en matière civile et siégeant en la salle des audiences au palais de justice de ladite ville sous la présidence de :

--- Monsieur SOH BIENVENU, Juge au dit Tribunal ;

--- En la présence de madame ELA ABENKOU Caroline épouse KOUM EWELE, Substitut du Procureur de la République près ledit Tribunal ;

--- Assisté de Maître ANTSE YVANE MARLINE, Greffier tenant la plume;

Madame NDZIE OMBGA
IRENE MARGUERITE

Monsieur NDZIE BALLA PIE
PAUL

(En qualité de secrétaire d'état
civil au Centre d'état Civil
principale de la commune de
Bikok)

ONT COMPARU :

Monsieur NDZIE BALLA PIE PAUL, né le 16 août 1980 à
Esse ;

Madame NDZIE OMBGA IRENE Marguerite, née le 07
octobre 1990 à Nkolzomo, tous demandeurs ;

Lesquels nous ont déclaré que suivant requête du 28 octobre
2024, ils ont saisi le Tribunal de Première Instance de
Ngoumou statuant en matière civile en ces termes :

« A Madame le Président du Tribunal de Première Instance
de Ngoumou

Objet : requête aux fins de prestation de serment

En application des Arrêtés Préfectoraux
n° 274/AP/J12/SAAJP du 08 novembre 2023 et
278/AP/J12/SAAJP du 13 novembre 2023 portant
nomination des Secrétaires au Centre d'Etat Civil principal



de la commune de Bikok dans l'arrondissement de Bikok
département de la Mefou et Akono;

Nous avons l'honneur très respectueusement de venir
auprès de vous solliciter notre prestation de serment en
qualité de Secrétaires d'Etat Civil au Centre d'Etat Civil
Principal de la commune de Bikok conformément à
l'article 7(5) de l'ordonnance N° 81/002 du 29 Juin
1981, portant organisation de l'Etat Civil et diverses
dispositions relatives à l'état des personnes physiques
modifiées et complétées par la loi n° 2011 du 06 Mai
susvisée;

Tout en espérant que notre requête aura une suite
favorable, nous vous prions d'agréer madame la
Présidente, de bien vouloir recevoir l'hommage de notre
profond respect ;

Pièces jointes :

- Arrêtés de nomination
- Curriculum vitae
- Photocopie des CNI

(e)

Les requérant

---Enregistré au rôle général sous le numéro
N°53/RG/TPI du 05 novembre 2024, l'affaire a été
appelée à l'audience du 19 novembre 2024;

---Le Substitut du Procureur de la République a fait un
bref rappel des textes en la matière, prodigué des
conseils aux impétrants puis, requis dans le sens de la
recevabilité du serment de ces derniers ;

---Le Greffier audiencier a donné lecture des Arrêtés
Préfectoraux N° 274/AP/J12/SAAJP du 08 novembre 2023
et 278/AP/J12/SAAJP du 13 novembre 2023, portant
nomination des Secrétaire au Centre d'Etat Civil principal
de la commune de Bikok dans l'arrondissement de Bikok,
département de la Mefou et Akono;